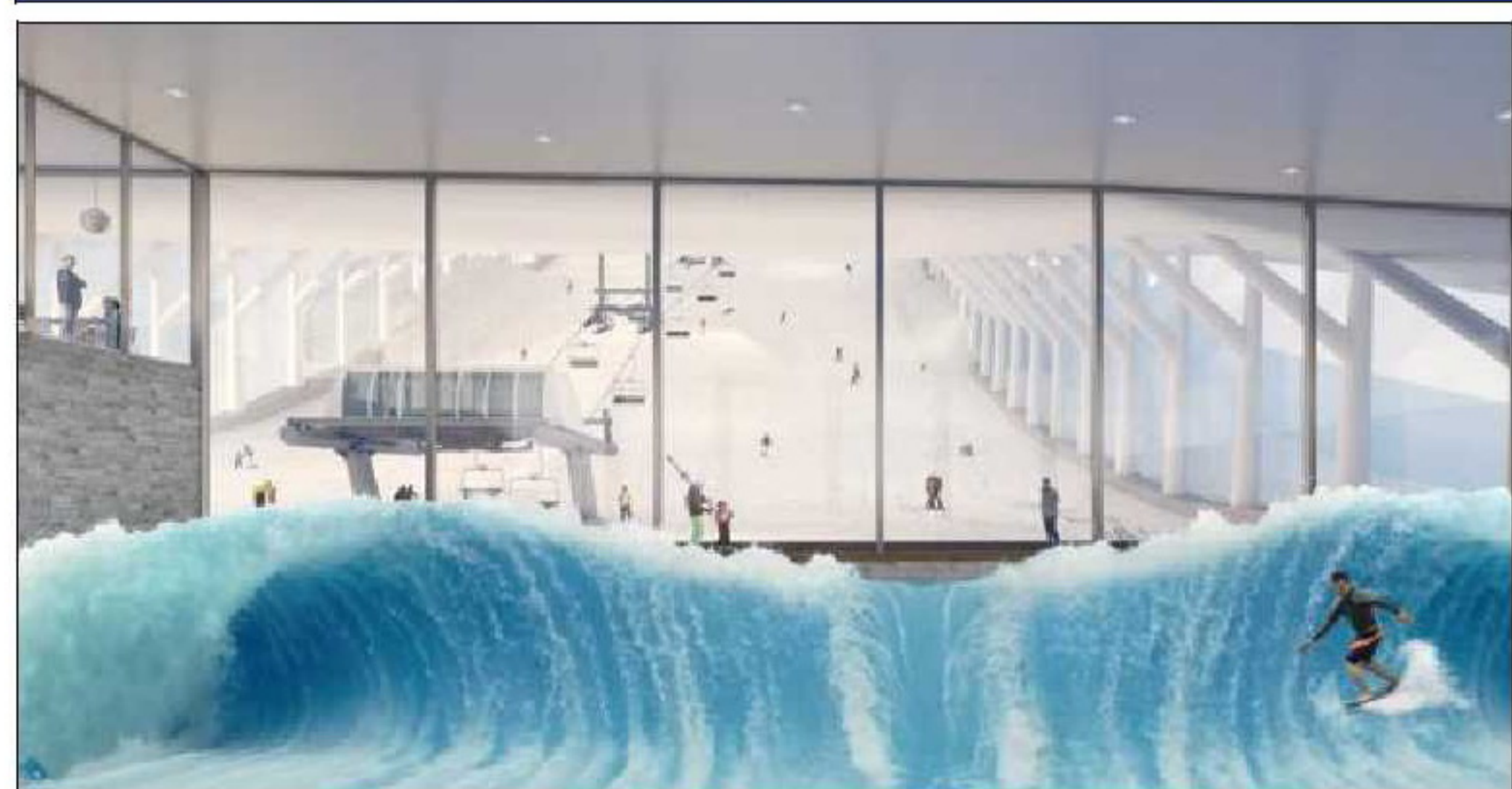


Tignes rêve du premier ski dôme dans les Alpes



Le projet dessiné par l'atelier d'Annecy-le Vieux, De Jong architectes. Le ski line serait implanté sur le stade ESF de Val Claret, près du télésiège du Tichotet abriterait dans sa partie aval une piscine de surf. Documents dejongarchitectes et Photo Le DL/Sophie Lecou.

ANTOINE CHANDELLIER ET ALFRED PERRIER

À l'image de ses voisines et concurrentes créées par le plan neige, il y a 50 ans, la station savoyarde n'en a pas fini avec les grands projets pour optimiser son offre et attirer d'autres clientèles. Avec celui-ci, les associations environnementales pointent les excès d'une économie de l'or blanc qui transforme la montagne en parc d'attractions.

« Le ski 365 jours par an ». Tel était, naguère, le slogan de la station de l'espace Killy qui culmine à 3500m d'altitude. Mais ça, c'était avant le nouveau millénaire. Car depuis, son glacier de la Grande Motte a perdu plus de 30 % de skiabilité et l'activité ski d'été a vu son amplitude fondre. « Notre glacier n'est pas éternel », soupire Jean-Christophe Vitale. Le maire de Tignes caresse l'espoir de proposer à nouveau du ski toute l'année dans sa station, au positionnement sportif et jeune, et étendre sa palette d'activités pour répondre à la demande du tourisme d'affaires.

Ainsi, ce 25 novembre, à Chambéry, la commission Unités touristiques nouvelles (UTN) du comité de massif des Alpes étudiera ce projet d'un genre inédit. Son avis éclairera le préfet de région coordonnateur de massif (lire ci-contre). Ce dernier donnera – ou non – son feu vert à la création d'un ski dôme de verre et de métal, de forme linéaire, abritant une piste enneigée artificiellement hors période hivernale et desservie par un télésiège suspendu. L'équipement accueillera aussi une piscine à vague pour surfeurs avec des « rou-

leaux » de 3m de haut. Ambiance Hawaï à deux pas du parc de la Vanoise. L'infrastructure, baptisée Ski-line, serait réalisée sur le stade de slalom de l'école de ski du Val Claret dont elle épouserait la pente pour se fondre dans le relief. La commune n'a pas bouclé le financement (62M€), comptant sur des investisseurs privés. Sur-tout, la réalisation du Ski-line espérée pour 2018 serait couplée avec celle du nouveau Club Med, situé en lien direct sur le site de Val Claret. La marque au trident montera en gamme avec un village 4-5 étoiles et 1050 lits qu'elle pourrait « remplir » sur les quatre saisons.

■ Une piste couverte comme à Dubaï ?

Jusqu'à-là, les villes avaient le monopole de ce type d'équipements dont le plus célèbre se trouve aux Émirats. En France celui d'Amneville (Moselle) qui revendique la plus longue piste indoor en Europe a vu sa fréquentation décliner et sa gestion pointée du doigt par la Cour des comptes. Les associations environnementales ont tôt fait de dénoncer une nouvelle artificialisation de la montagne. « On déplore cette culture parcs de loisirs qui gagne les stations. Jusqu'à-là elles faisaient du "Dubaï" sans le toit. Voilà qu'on rajoute la couverture. Est-ce cela l'image des Alpes demain ? », s'indigne Vincent Neyrinck, chez Mountain wilderness. La FRAPNA, qui ne s'est pas opposée au projet, est soudain gagnée par le doute. Hervé Billard, son référent montagne, conscient que d'un point de vue réglementaire la contestation sera difficile, admet « que sur le plan de l'éthique, la ligne jaune est franchie. » Et si la mode

« Ski-line » gagnait d'autres stations ?

En réponse, le maire argue du caractère multi-usage du projet, qui pourrait être homologué par la Fédération internationale de ski pour accueillir les équipes, mais aussi des scolaires et même être privatisé : « Ici, la température moyenne annuelle est de 11 degrés et la faible variation entre intérieur et extérieur permettra une production de neige de culture dans des conditions raisonnables. Nous avons intégré toutes les questions environnementales ».

Ce projet global, incluant le Club Med, s'insère sur 67 500m² entre par-

king et front de neige dans l'enveloppe de cette station « futuriste » créée ex nihilo après la disparition du village dans les années 50, englouti par les eaux du barrage. « Ici on a toujours été les deuxièmes. Pour une fois on serait les premiers. Et puis la pente, elle, est bien naturelle », observe Henri Authier, vieille gloire du cru, qui a popularisé le ski de bosses quand un résident tignard parle d'« hérésie ». Allier le potentiel du site aux limites du génie humain, c'est au fond l'histoire moderne de Tignes dont l'aménagement n'a jamais laissé indifférent.

Ces nouvelles unités touristiques

L'Alpe d'Huez entend créer quatre quartiers (4600 lits) et rehausser de 20 % sa capacité d'accueil. Chamrousse, 50 ans après les Jeux, veut rénover son centre historique du Recoin et le front de neige, avec secteur piéton, centre aquatique, hôtels. Quant à Praz-sur-Arly, la modernisation de son domaine skiable est liée à la réalisation d'hébergements, dont le lotissement des Varins (800 lits au pied des pistes), pour de nouveaux clients qui amortiront les investissements. Ces dossiers,

avec celui de Tignes, seront étudiés demain par la Commission UTN du comité de massif des Alpes, rassemblant des acteurs économiques, des élus, des associations (CAF, Mountain wilderness, Parcs). Son avis est consultatif.

Dérogoire

Étendre un domaine skiable, réaliser un téléphérique, un camping, un golf, ériger une résidence de tourisme ou un refuge en site vierge... Selon un mode que la loi montagne de 1985 a gravé dans le marbre, les

L'INFO EN +

CARACTÉRISTIQUES

Sur 23900m², le complexe comprendrait une piste de 400m, sur 142m de dénivelé pour 50m de large ainsi qu'un bassin de surf et un restaurant. Il serait associé au nouveau Club Med de 36 000m².

Anticipant les critiques, la municipalité entend faire du ski line une « vitrine technologique », respectueuse de l'environnement : la future centrale hydroélectrique utilisant l'eau du lac et une chaufferie bio masse combleraient les besoins en énergie, le recyclage de l'eau serait assuré par la fonte et le toit végétalisé accueillerait les bêtes de retour d'alpage...

AUDACE ARCHITECTURALE

Selon l'esquisse du cabinet De Jong, il s'agit d'« une sorte de faille comme si le sol s'était ouvert sur 50 mètres de large afin de créer un lien reliant la montagne en haut et la ville en bas. Cette faille a pour objectif d'abriter le Ski-line venant sublimer l'interstice créé entre terre et ciel ». De nuit le concept évoque une ligne de lumière « montant vers le ciel pour pénétrer au cœur de la montagne. L'hiver, la neige sur la toiture donne l'image d'une vague de neige reposant sur le bassin aquatique ».